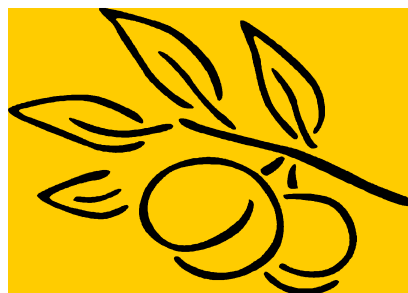


ffgolf®
Ligue Grand Est

TROPHEE DE LA MIRABELLE LORRAINE 2019



REGLEMENT DE L'EPREUVE

ORGANISATION DE L'EPREUVE

Le Trophée de la Mirabelle est une compétition féminine par équipes comprenant 5 tours non consécutifs disputés sur des parcours différents.

Chaque club de Lorraine peut engager une équipe au maximum. En cas de difficulté pour constituer une équipe représentative propre, des clubs différents peuvent s'associer pour constituer une équipe représentative commune.

La compétition est ouverte à toutes les joueuses licenciées dans l'Association Sportive du club ou de l'un des clubs constituant l'équipe (licence lien 1 obligatoire) et titulaires d'un certificat médical enregistré à la ffgolf.

Pour chacun des tours, une équipe représentative comprend au maximum 8 groupes de 2 joueuses nommément désignés avant le 1^{er} départ du tour. La composition de l'équipe peut être différente pour chaque tour.

Le classement est réalisé à partir du cumul des points obtenus dans les 5 tours par chaque équipe.

LIEUX ET DATES

Les lieux et dates des différents tours sont définis par la Commission Féminine de la Ligue.

INDEX

La compétition est ouverte aux joueuses de tous index mais le calcul des scores nets sera effectué avec l'index limite fixé à 35,4.

FORME DE JEU

Chaque tour se dispute sur 18 trous en double greensome stableford.

Les index supérieurs à 35.4 sont ramenés à 35.4.

Le score de chaque équipe est obtenu au mieux par l'addition des 3 meilleurs scores bruts et des 3 meilleurs scores nets. On validera néanmoins les scores d'une équipe qui serait représentée par moins de 3 doubles sur un ou plusieurs des 5 tours.

INSCRIPTIONS

Le modèle de fiche d'inscription figure en annexe 1.

Les inscriptions doivent parvenir au club organisateur au plus tard le jeudi de la semaine précédant la compétition.

DEPART

Les départs se font du trou n°1 uniquement.

Sauf affluence ou conditions exceptionnelles, les premiers départs ont lieu à partir de 8h30.

Tous les départs s'effectuent des marques rouges.

FORFAIT

Les joueuses déclarant un forfait de dernière minute sont tenues de prévenir leur capitaine qui se chargera de le signaler au club organisateur par téléphone et à la Ligue de Golf du Grand Est par mail : contact@ligue-golfgrandest.org

Une fois les départs publiés, tout forfait non signalé et non justifié d'une équipe engendrera une pénalité de 5 points sur le score du club engagé.

Toutefois, une équipe forfait peut être remplacée par une autre équipe.

COMITE DE L'EPREUVE

Pour chaque tour du Trophée, le Comité de l'épreuve comprend :

- la responsable de la Commission féminine de la Ligue ou sa représentante
- la responsable ou la capitaine du club d'accueil ou sa représentante ;
- l'arbitre ou l'Organisateur d'Épreuves de Club présent pour l'épreuve.

En cas de besoin, le Comité de l'épreuve peut contacter téléphoniquement un arbitre de la Ligue pour l'assister dans le traitement d'un litige lié aux règles de golf.

Les décisions du Comité d'Epreuve sont sans appel.

CALENDRIER 2019

- Mardi 23 Avril : Grange aux Ormes
- Mardi 14 Mai : Combles en Barrois
- Mardi 4 juin : UGolf Garden Metz Technopole
- Mardi 25 Juin : Faulquemont
- Mardi 10 Septembre (Finale) : UGolf Metz Chérissey

Les équipes participant en 2019 :

Amnéville, Aingeray, Pulnoy, Garden Golf Metz, Granges aux Ormes, St Dié, Vittel Hazeau, Sarrebourg, Metz Chérissey, Preisch, Longwy, et les ententes (Combles, Avrainville, Madine), (Epinal, Faulquemont)

Réponse de Vittel Ermitage en attente

Béatrice Morel, responsable féminine de Champagne Ardennes, souhaite participer occasionnellement en présentant des joueuses qui ne rentreront pas dans le classement.

CAHIER DES CHARGES

ORGANISATION SPORTIVE

PREPARATION DU TERRAIN

Aucune préparation spécifique du terrain n'est requise. Le parcours est joué tel qu'il est pour les membres du club.

HEURES D'OUVERTURE

L'accueil du club et le practice sont ouverts 30 minutes avant le 1er départ.

Le club met gracieusement un vestiaire à disposition des joueuses.

En l'absence de bar ouvert ou de distributeur de boissons, il est demandé au club organisateur de bien vouloir proposer une solution de remplacement.

HORAIRES DE DEPART

L'ordre des départs est fixé par la responsable féminine du club d'accueil ou sa représentante désignée en tenant compte, autant que faire se peut, des horaires demandés, des index et des contraintes de covoiturage.

Sauf conditions exceptionnelles, les horaires de départ doivent être publiés et transmis aux clubs participants au plus tard 48 heures avant le début de la compétition.

VOITURETTES

L'utilisation des voiturettes est laissée à l'appréciation de la Commission Sportive du club organisateur comme défini dans le vadémécum ffgolf pour les compétitions de clubs.

CHARIOTS

Un minimum de 10 chariots doit être disponible.

SIGNAUX SONORES

Le club organisateur doit disposer de deux cornes de brume en état de marche pour pouvoir, le cas échéant, annoncer les situations dangereuses et les interruptions et reprises du jeu.

TABLEAU D'AFFICHAGE

Le club prévoira un tableau pour afficher les informations utiles pour la compétition et les scores au fur et à mesure du déroulement du tour (annexe 2). Seuls les scores des 8 équipes officiellement engagées par un club seront affichés.

STARTER

En cas de départ éloigné de l'accueil, un starter sera mis en place par le club organisateur.

RESULTATS

Les résultats RMS brut et net du tour sont transmis au plus tard le lendemain de la compétition à la Ligue de Golf du Grand Est (contact@ligue-golfgrandest.org) et à la Commission féminine de la Ligue (michele.lm@orange.fr).

Les résultats de chaque tour et le classement général du Trophée seront publiés sur le site de la Ligue de Golf du Grand Est (www.ligue-golfgrandest.org)

DEPARTAGE FINAL

A l'issue du tour final, en cas d'égalité pour la première place, le départage s'effectuera sur le score du meilleur tour réalisé, puis du deuxième meilleur tour, et ainsi de suite ...

REMISE DES PRIX

Seul le dernier tour donne lieu à une remise des prix au cours de laquelle le Trophée sera remis à l'équipe gagnante.

ORGANISATION FINANCIERE

DROITS D'INSCRIPTION

Le droit d'inscription 2019 sera de 38 € par participante.

TERRAIN, VOITURETTES, LOCAUX, INFORMATIQUE

Ces moyens sont mis gracieusement à disposition par les différents clubs organisateurs pour les besoins de l'épreuve.

COCKTAIL DE LA REMISE DES PRIX

Le cocktail de la remise des prix finale est offert par le club organisateur du dernier tour de la saison.

COMITE DE L'EPREUVE

Si un arbitre ou un OEC est présent, son repas sera pris en charge par le club organisateur

ORGANISATION LOGISTIQUE

RESTAURATION

Le club organisateur doit assurer une restauration pour les joueuses.

Pour les départs de l'après-midi, il peut demander à ce que les repas soient servis avant la partie. Le club s'engage alors à en informer les clubs participants au plus tard deux semaines avant la compétition.



Annexe 1

TROPHÉE DE LA MIRABELLE

Tour du ____/____/2019 à _____

INSCRIPTIONS DE L'ÉQUIPE DE : _____

A envoyer au golf organisateur au plus tard le jeudi précédant le tour

Groupe	NOM	Prénom	Licence	Index	Horaire souhaité
--------	-----	--------	---------	-------	------------------

Groupe n°1	1.				
	2.				

Groupe n°2	1.				
	2.				

Groupe n°3	1.				
	2.				

Groupe n°4	1.				
	2.				

Groupe n°5	1.				
	2.				

Groupe n°6	1.				
	2.				

Groupe n°7	1.				
	2.				

Groupe n°8	1.				
	2.				



Annexe 2

TROPHÉE DE LA MIRABELLE

Tour du ____ / ____ /2019 à _____

SCORES DE L'ÉQUIPE DE : _____

NOM	Prénom	BRUT	NET
1.			
2.			
1.			
2.			
1.			
2.			
1.			
2.			
1.			
2.			
1.			
2.			
1.			
2.			
1.			
2.			
Total des 3 meilleurs scores			
Total du tour			

